

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 06704 Numéro SIREN : 350 624 003 Nom ou dénomination : JS SCOOP
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2018 sous le numéro de dépôt 97854



20180978542017

DATE DEPOT : 01/10/2018

N° DE DEPOT : 97854

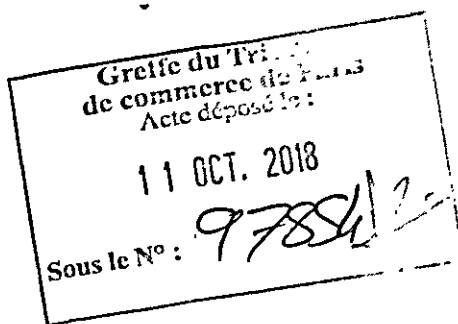
N° GESTION : 1989B06704

N° SIREN : 350624003

DENOMINATION : JS SCOOP

ADRESSE : 15 RUE PONCELET 75017 PARIS

MILLESIME : 2017



JS SCOOP
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200.000 euros
15, Rue Poncelet
75017 PARIS
RCS PARIS B 350 624 003

Copie certifiée conforme

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

Les associés de la société **JS SCOOP**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 200.000 euros divisé en 500 parts sociales de 400 euros chacune, dont le siège social est situé 15, Rue **PONCELET** 75017 PARIS, ont tenu au siège social, une Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur **Lucien SAADOUN**, Gérant.

Le président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,

Le Rapport de Gestion,
Le Rapport Spécial du Gérant,
L'Inventaire, le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe,
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**Lecture du Rapport de Gestion de la Gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
Approbation des Comptes et Rapports,
Quitus de la Gérance,
Affectation du Résultat,
Approbation des conventions visées à l'Article L. 223-19 du Code de Commerce,
Pouvoirs pour formalités.**

Lecture est donnée du Rapport de Gestion.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées, puis la discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 approuve les termes dudit rapport et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le gérant au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au gérant de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par le gérant et décide en conséquence, d'affecter le bénéfice comptable s'élevant à 18.831,59 euros au compte « Autres Réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les associés, présents ou représentés.

JS SCOOP
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200.000 euros
15, Rue Poncelet
75017 PARIS
RCS PARIS B 350 624 003

Copie certifiée conforme

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018 SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chères Associées,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons, ci-après successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 1.726.194 contre 1.698.989 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 %, par rapport à l'exercice précédent.

La déduction des coûts d'achat des marchandises vendues permet de dégager une marge commerciale de 642.428 euros, représentant 37 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 645.685 euros pour l'exercice précédent, soit 38 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 278.973 euros, soit 16 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 301.592 euros, soit 18 % du chiffre d'affaires pour l'exercice précédent.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, sont passés de 294.746 euros pour l'exercice précédent à 333.097 euros, soit une augmentation de 13 %.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 24.527 euros, contre 26.362 euros pour l'exercice précédent.

L'ensemble des produits et des charges d'exploitation permet de dégager un bénéfice d'exploitation de 5.875 euros contre un bénéfice d'exploitation de 9.509 euros pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

La perte financière s'élève à 2.386 euros contre une perte financière de 5.684 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à 18.031 euros contre une perte exceptionnelle de 3.361 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et des charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 18.832 euros.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 18.831,59 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte « Autres Réserves ».

ANALYSE DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Le fonds de roulement est négatif de 85.636 euros, il a augmenté de 29.827 euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette situation résulte de la différence entre les ressources dégagées au cours de l'exercice et les emplois effectués.

Ainsi, durant l'exercice, les principales ressources ont été les suivantes :

- Capacité d'autofinancement	43.359 euros
- Cession d'immobilisations	21.931 euros

les principaux emplois ont été les suivants :

- Investissements	1.011 euros
- Remboursement d'emprunt	34.449 euros

A la clôture de l'exercice, la trésorerie nette est négative de 18.883 euros, contre une trésorerie nette négative de 51.966 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des apports en compte courant d'associé s'élève à 117.550 euros au 31 Décembre 2017.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons qu'il n'y pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, dans un contexte économique particulièrement difficile, nous espérons réduire nos charges afin de faire face à une diminution de notre niveau d'activité.

Nous restons attentifs à toutes opportunités de cession de l'un de nos points de ventes.

CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**Le Gérant,
Lucien SAADOUN**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL JS SCOOPDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 15 Rue Poncelet 75017 ParisDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 5 0 6 2 4 0 0 3 0 0 0 1 7Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2017

						Exercice N clos le, 31/12/2017	
				Brut 1	Amortissements et provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	1 200	AG	1 200
		Fonds commercial (1)		AII	899 125	AI	899 125
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT	356 184	AU	300 129 56 054
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BII	53 211	BI	53 211
TOTAL (II)				BJ	1 309 721	BK	301 329 1 008 392
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT	436 437	BU	436 437
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ	46 112	CA	46 112
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE	
Disponibilités		CF	12 440	CG	12 440		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	5 399	CI	5 399	
	TOTAL (III)		CJ	500 389	CK	500 389	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 810 111	IA	301 329 1 508 781	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		562 867	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL JS SCOOP</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>200 000</u>)		DA 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG 683 924
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 18 831
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 922 756
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 31 324
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 117 550
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 347 985
	Dettes fiscales et sociales		DY 89 165
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 586 025	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 1 508 781	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
			ID
			IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 468 475
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 31 324	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL JS SCOOP				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 726 194	FB		FC	1 726 194	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Cbiffres d'affaires nets *	FJ	1 726 194	FK		FL	1 726 194	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	19 484	
	Autres produits (I) (11)					FQ	807	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 746 486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 090 387	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6 621)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	278 972	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 302	
	Salaires et traitements*					FY	252 311	
	Charges sociales (10)					FZ	80 785	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	24 526
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 946	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 740 611	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 874	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 385	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 385	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 385)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 489	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL JS SCOOPNéant ☐ *

		Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	38 600			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	38 600			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 234			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 333			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	20 568			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 031			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	2 689			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 785 086			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 766 255			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	18 831			
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI	19 484			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	37 924			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	871			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives	A6	5 600	obligatoires	A9	32 324
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
		4 234				
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		16 333				
Produits des cessions d'éléments d'actif			38 600			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL JS SCOOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 508 782 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 832 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 12 327 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	914 126		15 000	899 126
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200			1 200
Immobilisations incorporelles	915 326		15 000	900 326
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	360 917		11 704	349 213
- Matériel de transport	717		123	594
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 366	1 012		6 377
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	367 000	1 012	11 828	356 184
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	58 809		5 598	53 211
Immobilisations financières	58 809		5 598	53 211
ACTIF IMMOBILISE	1 341 135	1 012	32 425	1 309 722

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	336 259
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	336 259

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200			1 200
Immobilisations incorporelles	1 200			1 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	280 014	24 451	10 370	294 094
- Matériel de transport	717		123	594
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 366	76		5 441
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	286 097	24 527	10 494	300 130
ACTIF IMMOBILISE	287 297	24 527	10 494	301 330

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 104 723 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 211		53 211
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	46 113	46 113	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 399	5 399	
Total	104 723	51 512	53 211
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 586 025 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	31 324	31 324		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	347 986	347 986		
Dettes fiscales et sociales	89 165	89 165		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	117 550		117 550	
Produits constatés d'avance				
Total	586 025	468 475	117 550	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	34 450			
(**) Dont envers les associés	117 550			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	1 184
CONGES A PAYER	15 643
ORG.SOC./CONGES PAYES	5 945
RSI	15 011
F.N.C.I.P	229
TAXE APPRENTISSAGE	1 197
FORMATION CONTINUE	1 162
CET	476
Total	40 847

 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	5 399		
Total	5 399		

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.